

Membres en exercice : 27
Titulaires présents : 18
Suppléants présents : 0
Pouvoirs : 1
Votants : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 juin 2023

-- L'an deux mille vingt-trois, le quinze Juin à 18 heures, le Conseil communautaire de la communauté de communes Jabron-Lure-Vançon-Durance dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de SALIGNAC, sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Président.

Date de la convocation : 8 Juin 2023

Membres présents : Mmes & MM. AVINENS René, BLANCHARD Joëlle, BOTTALA Philippe, CHADEBEC Brice, DAUPHIN Frédéric, DRAC Frédéric, DUPONT Dorothee, EULOGE Angélique, GUERINI Claude, HUSER Marc, IZOARD Philippe, JOSEPH Gisèle, LERDA Serge, MARTINOD Jean-Philippe, PTASZYNSKI Sabine, ROBERT Frédéric, SANCHEZ-MATEU Philippe, VADOT Pierre-Yves.

Absents excusés : BARTOLUCCI Patrice, BELLEMAIN Thierry (POUVOIR A JM. MARTINOD), COSTE Alain, DELSARTE Jean-Luc, FIGUIERE Nicolas, GENDRON Yannick, HEYRIES Patrick, PASERO Jean-Noël, RAHMOUN Farid.

Secrétaire de séance : Pierre-Yves VADOT

DCC N°35/2023

OBJET : ACHAT MINI-BUS

----- Monsieur le Vice-Président en charge de la commission enfance-jeunesse informe les membres du conseil que, lors de la dernière réunion de la commission enfance-jeunesse, des pistes d'action ont été évoquées afin de permettre aux enfants de la Vallée de continuer de disposer du service de l'accueil de loisirs en cas de fermeture du site de Valbelle sans ajouter trop de contraintes aux parents.

Ainsi dans l'éventualité où le maintien de l'accueil de loisirs sur Valbelle ne serait pas possible du fait d'un manque de personnel ou d'une fréquentation trop faible, la commission a proposé la mise en place d'une navette pour les emmener sur le site d'Aubignosc.

Ce système a déjà été mis en place de façon temporaire pour faire face à de fortes baisses d'effectifs ou pour pallier à l'absence d'animateurs. Nous utilisons dans ces cas le mini-bus de la crèche de Noyers avec laquelle nous avons une convention. Toutefois ce prêt n'est possible que si la crèche n'en a pas l'utilité, par ailleurs cela nécessite beaucoup de déplacements pour notre personnel qui doit au préalable se rendre sur Noyers.

Aussi, au vu de ce constat et du besoin croissant du mini -bus pour les activités de l'accueil de loisirs, il est proposé d'acquérir un mini-bus afin de compléter l'offre existante.

---- La CAF pourrait financer ce mini-bus dans le cadre de leur appel à projet jeunesse. Le coût est évalué à environ 40 000€ neuf sachant la subvention pourrait s'élever à 80%.

--- En fonction de ces éléments, Monsieur le Président demande aux élus du conseil communautaire de se prononcer sur cette proposition.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DONNE** son accord pour l'achat d'un mini-bus
- **SOLLICITE** les aides de la CAF pour cet investissement

--- Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,
R. AVINENS



Le secrétaire de séance,
P-Y.VADOT